



CC de l'Agglomération Migenoise (Siren : 248900383)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Migennes
Arrondissement	Auxerre
Département	Yonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	26/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. François BOUCHER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 bis rue des Ecoles
Numéro et libellé dans la voie	BP113
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	89400 MIGENNES
Téléphone	03 86 92 66 85
Fax	03 86 92 67 27
Courriel	cc.am@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	15 311
-----------------------------	--------

Densité moyenne 237,45

Périmètre

Nombre total de communes membres : 8

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
89	Bassou (218900298)	898
89	Bonnard (218900504)	902
89	Charmoy (218900850)	1 175
89	Cheny (218900991)	2 538
89	Chichery (218901056)	494
89	Épineau-les-Voves (218901528)	745
89	Laroche-Saint-Cydroine (218902187)	1 281
89	Migennes (218902575)	7 278

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 25

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
Sanitaires et social
- Activités sanitaires
<i>Création, aménagement et gestion d'une maison de santé intercommunale</i>
- Action sociale
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
Développement et aménagement économique
Création de zones d'activités Développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Transport scolaire
- Organisation des transports non urbains <i>Organisation et responsabilité du transport public des lignes qui desservent le marché de Migennes et la maison de retraite du Migennois et dont les points d'arrêts sont prévus dans les communes composant la communauté de communes.</i>
- Etudes et programmation <i>Élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) et des diagnostics accessibilité des établissements recevant du public</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Autres
- Gestion d'un centre de secours <i>Contribution financière au SDIS conformément aux dispositions de l'article 97 de la loi NOTRe</i>
- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage <i>Etablissement et exploitation de réseaux de communications électroniques régis par les dispositions de l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Autres <i>Gestion d'un service du logement Gestion d'un centre de secours contre l'incendie Etudes et réalisation de toutes opérations nécessaires pour assurer l'alimentation en eau potable de l'agglomération Le District Urbain de l'agglomération Migennoise exerce en lieu et place des communes l'intégralité du service assainissement Etude et réalisations de toutes opérations nécessaires à l'amélioration de l'équipement scolaire, culturel, sportif, médical et médio-social de l'agglomération Etudes et réalisations de l'équipement en vue de l'expansion économique de l'agglomération, notamment de l'aménagement des zones industrielles et des zones d'habitation, de la constitution des réserves foncières et de la réalisation du plan d'urbanisme Etudes en vue de la création d'un service commun aux communes membres, tel que enlèvement et traitement des ordures ménagères, entretien de la voirie, service de transport en commun, éclairage public, etc.. Etudes de la participation des communes du district à l'amélioration de la construction de logements Etudes des extensions éventuelles et du mode de gestion des abattoirs Etudes et réalisations concernant l'urbanisme en vue de la mise en oeuvre d'un schéma directeur sur l'agglomération migennoise Construction et gestion d'une piscine</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
89	PETR du Grand Auxerrois (200050904)		137 854
89	SM d'étude pour la valorisation et le traitement des déchets ménagers et assimilés Centre Yonne (258902311)	SM fermé	186 978
89	SM d'enseignement artistique (200076727)	SM fermé	130 477
21	SM du bassin du Serein (200080323)	SM fermé	41 980
89	SM Yonne Médian (200087294)	SM fermé	196 223

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)